

Réf: Dossier N° 085183

Avis de constitution

SOCIETE « NAMI FINANCE »

Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 118, Ilot 8

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/01/2022 reçus par Me COULIBALY AWA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/02/ 2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « NAMI FINANCE »

- La collecte de l'épargne;
- L'octroi de crédit ;
- Les engagements par signature;

La prise de participations en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou sociétés, dont le commerce ou l'industrie serait similaire à ceux de la présente société ou de nature à en favoriser le développement ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher

1,000,000,000 F CFA divisé en (100000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 118, Ilot 8

M YEO BAKARY OUATTARA (DG)

M BAMBA MAMADOU ADAMA (PCA)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00015 du 10/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°09715/GTCA/RC/2022 du 10/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

